

**Discours de Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires
Étrangères et des Guinéens de l'Étranger.**

Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc, Que Dieu l'assiste ;

Leurs Majestés Rois et Princes ;

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement ;

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;

Distingués Participants ;

Mesdames et Messieurs ;

Au nom de Son Excellence Professeur Alpha Condé, Président
de la République de Guinée, Chef de l'Etat, je voudrais
remercier les autorités marocaines pour l'accueil chaleureux
qui nous a été réservé.

Ma délégation tient à remercier le Secrétaire Général des
Nations Unies, Monsieur Antonio **GUTERRES**, les Institutions
Spécialisées notamment l'OIM, le HCR, le Bureau de l'Envoyé
Spécial pour les migrations, les Co-facilitateurs ainsi que
l'ensemble des délégations pour la parfaite Organisation de
cette Conférence.

Monsieur le Président,

Il y a de cela deux ans, la communauté internationale
adoptait la Déclaration de New York pour les réfugiés, les
migrants et un ensemble d'engagements pour l'atteinte des
objectifs liés à des migrations sûres, ordonnées et régulières
dans le monde.

A travers cette action de haute portée politique, elle a exprimé sa volonté de reconsidérer la question des déplacements massifs de personnes non comme un problème mais, comme l'un des facteurs de développement durable, de prospérité, de communication et d'interconnexion des sociétés.

La présente conférence s'inscrit en droite ligne de la ferme volonté de la communauté internationale de défendre les valeurs de solidarité, d'échanges féconds, d'expériences et de responsabilité dans la gestion de la problématique migratoire et ce, dans le strict respect des droits et de la dignité humaine.

Monsieur le Président,

La Conférence de Marrakech se tient dans un contexte international marqué par la nécessité de renforcement du multilatéralisme au centre duquel, se trouve les Nations Unies. A l'ère de la mondialisation, la migration est à prendre en compte dans toutes ses dimensions afin de bâtir des sociétés pacifiques et prospères.

La migration est un phénomène naturel et historique inhérent à la vie et l'évolution des peuples.

Dès lors, l'acuité de la question migratoire, l'urgence ainsi que la pertinence des réponses à lui apporter, nécessitent une action concertée et durable doublée par la mise en place de mécanismes solides de suivi ainsi que l'application des différentes décisions et recommandations par les États membres, les institutions et d'autres parties prenantes.

Monsieur le Président,

Ma présence à ce Sommet traduit l'engagement et le soutien du Gouvernement Guinéen en faveur du Pacte Mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières et aux instruments juridiques existants.

Le Pacte Mondial que nous sommes appelés à adopter est une avancée significative en ce qu'il constitue le premier cadre holistique qui traite de la migration, fondé sur le programme de développement durable, la troisième Conférence Internationale sur le financement du développement et l'Accord de Paris.

En dépit de l'espoir suscité par l'élaboration du Pacte Mondial, il est préoccupant de noter la persistance dans le monde des actes de xénophobie, de racisme qui aggravent la situation des réfugiés et des migrants, en particulier les femmes et les enfants.

C'est pourquoi, ma délégation se réjouit du vif intérêt accordé par le Pacte aux questions de résilience des Pays de départ, de transit et d'accueil ainsi que la nécessité du renforcement de la Coopération sous régionale, régionale et Internationale.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement Guinéen met au centre de ses actions, l'implication et la participation de la diaspora guinéenne dans le processus de développement économique et culturel qui s'est traduit par la formulation de politiques publiques devant permettre aux guinéens vivant à l'étranger, d'investir en toute quiétude et de retourner dignement dans le pays.

Le Ministère des Affaires Étrangères et des Guinéens de l'Étranger répond au souci constant de protection et de participation de la diaspora guinéenne à la mise en œuvre de la politique nationale de développement socioéconomique et de faire de cette frange importante, un des leviers pour créer la croissance et la prospérité de la Guinée.

Dans cette optique, le gouvernement avec le soutien des partenaires techniques et financiers, a procédé à l'organisation des journées de consultations nationales sur le projet du Pacte mondial sur la migration, la validation du document sur le profil migratoire de la Guinée ainsi qu'au lancement d'autres projets à caractère socioéconomiques pour la jeunesse.

Mon pays est résolument engagé à tirer pleinement profit du dividende démographique.

A ce titre, il est important de mentionner que la lutte contre l'immigration irrégulière passe nécessairement par l'éducation des jeunes, la redistribution inclusive des ressources, la création d'emplois et la bonne gouvernance.

Monsieur le Président,

La République de Guinée, réitère son engagement à participer aux efforts en faveur d'une migration sûre, ordonnée et régulière. Elle lance un appel pressant pour le financement prévisible et durable de cet ambitieux Pacte Mondial.

Je vous remercie.